

# GRAMMAIRE

## L'ESSENTIEL DU COURS DE PREMIERE

---

### La négation

Le principe de ta négation est de nier l'information contenue dans une phrase. Elle peut être **syntaxique** (elle porte sur la construction de phrase) ou **lexicale** (elle porte sur des mots)

#### I) La négation syntaxique (dans les phrases)

##### La négation syntaxique TOTALE

Comment la reconnaître ? Elle porte sur l'ensemble de la phrase.

- Négation en deux éléments : **ne + mot négatif** : ne... **pas** / ne... **point**
- « il **n'est pas** possible que le soleil favorise, autant que le nôtre, les autres jardins ! » (Colette)
- « **non pas** » : « C'est moi qui ai vécu, et **non pas** un être factice créé par mon orgueil et mon ennui. » (Musset) : ici, Perdican affirme ses choix de vie. Son opinion est mise en valeur grâce aux deux termes de négation placés côte à côte : le mot « non » renforce le mot « pas ».

##### La négation syntaxique PARTIELLE

Comment la reconnaître ? Elle porte seulement sur une partie de la phrase.

- Négation en deux éléments : **ne + mot négatif** : ne... **jamais** / ne... **plus** / ne... **rien** / ne... **personne** / ne... **guère** / ne... **aucun** / ne... **encore**
- « Il **n'est pas encore** arrivé. » Ici, la négation porte sur l'adverbe de temps « **encore** ». La phrase affirmative serait : il est **déjà** arrivé.
- « Je **ne** me sentis **plus** guidé par les haleurs » (« Le bateau ivre ») ; « Mais je **ne** reconnais **plus** notre feu de l'hiver » (Colette, « le dernier feu »)

### Les cas particuliers

**La négation restrictive (ou exceptive)** : il s'agit d'une fausse négation : elle marque une idée de restriction. Elle équivaut à une phrase affirmative avec « uniquement », « seulement » :

- Forme : **ne... que**. Ex. : *Je n'aime que toi*(= uniquement)
  - « Vous n'avez qu'à le vouloir » (OdG, Postambule) = vous avez **seulement, uniquement** à le vouloir.
  - **Variante** : *Le féminisme ne concerne pas que les femmes.* (= il concerne aussi les hommes.)

**Le « ne » explétif : un mot explétif est un mot qui n'est pas grammaticalement nécessaire au sens de la phrase.** Dans l'usage courant, le ne explétif est facultatif. On trouve le ne explétif dans les subordonnées accompagnant les verbes dont le sens est : craindre, éviter, empêcher, ne pas douter.

- Ce « **ne** » ne nie rien. Ex. : *Je crains qu'il **ne** vienne* = *Je crains qu'il vienne.*

## Langage familier

- Le "ne" est souvent **omis à l'oral** : *Je sais pas / J'en veux pas / On a rien vu (au lieu de : « on n'a rien vu »)*

## La phrase interro-négative

1. Elle combine à la fois l'interrogation et la négation : « ne sont-elles pas, ce printemps-ci, plus bleues ? Non, non, tu te trompes, l'an dernier je les ai vues moins obscures, d'un mauve azuré, ne te souviens-tu pas ? » (Colette, « Le dernier feu »)

## II) La négation lexicale (dans les mots)

## Les préfixes négatifs (termes formés par dérivation :

Préfixe	Exemples
in-, im-, il-, ir-	injuste, impossible, illégal, irrationnel
mal-, mé-	malpropre, mésentente
dé-, dés-	défaire, désobéir
a-, an-	anormal, anonyme

## Mots négatifs formés avec « non »

- *non-violent, non-démocratique, non-sens...*
  - « **non serviles adorateurs** rampants à vos pieds » (OdG)

## Les antonymes

grand / petit, lent / rapide

## Préposition et locution

- **sans** + nom : *un monde sans lois* ; *Il est parti sans un mot.*

- *sans que* + subjonctif : *Il est parti sans que je m'en aperçoive.*
- 

## Organisez votre réponse à l'oral :

1. Commencez en définissant la négation (= forme de phrase qui s'oppose à l'affirmation).
2. Indiquez s'il s'agit d'une négation syntaxique ou lexicale.
3. Identifiez si possible les termes négatifs utilisés (adverbes, pronom, déterminant...)
4. Indiquez si la négation est partielle ou totale.
5. Repérez les cas particuliers : s'il manque des termes de la négation : langage oral, ne supplétif, négation restrictive, etc.

## Exercice pratique :

### - Analyser la négation dans cet extrait :

« *Le ciel n'est pas pour elles.* »

*CAMILLE.* – « *Ni pour moi, n'est-ce pas ?* »

### Réponse attendue :

- Il s'agit d'une **négation syntaxique**.
- Elle est totale : *ne... pas* + *ni*. **Elle rejette totalement l'idée d'un salut ou d'un espoir céleste.** La réponse de Camille est **amère, ironique**. La tournure « *n'est-ce pas ?* » a une valeur rhétorique. Elle traduit un **désespoir résigné**.

### - Analysez la négation dans cette phrase : « **Il ne faut pas douter que nous ne soyons tous naturellement libres.** »

- « *Il ne faut pas douter* » : **négation syntaxique totale** (« *ne...pas...* ») + **négation explétive** « *que nous ne soyons tous naturellement libres* » = *il ne faut pas douter que nous sommes tous naturellement libres.*

### « Analyser la négation dans cet extrait :

« *Le ciel n'est pas pour elles.* »

*CAMILLE.* – « *Ni pour moi, n'est-ce pas ?* »

### Réponse attendue :

- Il s'agit d'une **négation syntaxique**.

- Elle est totale : *ne... pas* et *ni*. **Elle rejette totalement l'idée d'un salut ou d'un espoir céleste.** La réplique de Camille est **amère, ironique**. La tournure « n'est-ce *o* pas ? » a une valeur rhétorique. Elle traduit un **désespoir résigné**.

**- Analysez la négation dans cette phrase : « Le puissant empire de la nature n'est plus environné de préjugés, de superstitions et de mensonge ».**

- Est-elle syntaxique ou lexicale ?
- La négation est-elle formée d'un ou deux éléments ?
- Quelle est la portée de cette négation : totale ou partielle ?

**Réponses attendues :**

- Il s'agit d'une **négation syntaxique**.
- Elle est formée de **deux éléments** : *ne... plus*.
- La négation est **partielle**, La phrase affirmative serait : « *Le puissant empire de la nature est encore* environné de préjugés... »

**Questions de compréhension :**

- Quelle est la différence entre "Il ne vient pas" et "Il ne vient que le lundi" ? (**négation syntaxique totale ; négation restrictive**)
- Pourquoi "Je crains qu'il ne vienne" n'est pas pas une vraie négation ? (**ne explétif**)

**Analysez l'expression de la négation dans ces phrases :**

- « **Les parfums ne font pas frissonner sa narine** » (**Rimbaud**) : négation syntaxique totale (« *ne... pas...* »)
- « **Comme je descendais des Fleuves impassibles**  
**Je ne me sentis plus guidé par les haleurs** »
  - **Impassibles** : préfixe négatif (im-passible) : négation de toute action (de toute « passion »).
  - Je **ne me sentis plus** guidé : **négation partielle**. En grammaire, la négation partielle est utilisée pour exprimer que seule une partie de la phrase est niée, contrairement à la négation totale qui nie l'ensemble de la proposition
- « **Leurs fleurs que tu baisais en passant, l'an dernier, tu ne les respireras, Mai revenu, qu'en te haussant sur la pointe des pieds** » (**Colette**) : négation restrictive (« *tu ne* les respireras »... « *qu'en* te haussant... »)
- « **Craignez-vous que nos Législateurs français...ne vous répètent** » : **ne** explétif = qui n'est pas grammaticalement nécessaire au

**sens de la phrase.** Dans l'usage courant, **le *ne* explétif est facultatif**. On peut écrire la phrase ainsi : « « Craignez-vous que nos Législateurs français... vous répètent ».

- **« J'étais insoucieux de tous les équipages »** L'adjectif **insoucieux** désigne une personne indifférente ou détachée des préoccupations ou des problèmes. Il est formé à partir du préfixe privatif "in-" signifiant "non", combiné avec "soucieux", ce qui implique l'absence de souci ou d'inquiétude.
- **« Et les Péninsules démarrées/N'ont pas subi tohu-bohus plus triomphants »** : Le verbe « amarrer » signifie attacher ou fixer un navire à un quai ou à un autre navire à l'aide de cordages, afin de le maintenir en place. Son **antonyme** est « démarrer ». **« N'ont pas subi »** : **négation totale**. Elle se forme avec l'adverbe « *ne* » + *pas*.
- **« Rien ne bougeait encore au front des palais » (« Aube ») : la négation est partielle** : « rien ne...encore ». « rien » est le sujet de la phrase, et la négation « *ne... encore* » s'applique à ce sujet, indiquant que « rien » ne bougeait à cet instant précis (mais cela n'implique pas qu'il n'y aura jamais de mouvement comme le suggère d'ailleurs le reste du poème).

**Question :**

- **Analyser les négations lexicales dans ce passage du Préambule de la DDFC :** « Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme, sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements... »
- **Réponse :** Plusieurs termes relevant du lexique expriment la négation : ignorance (antonyme de « connaissance ») ; « oubli » : antonyme de « mémoire » ; « mépris » : antonyme de « intérêt » ; « malheurs » : antonyme de « bonheurs » ; « corruption » : antonyme de « intégrité », « honnêteté ».

**Question :**

- **Analysez la négation dans cette phrase :** « Mais aucun été, sauf ceux de mon enfance, ne commémore le géranium écarlate et la hampe enflammée des digitales. »
- **Réponse :** « **Aucun** » (déterminant indéfini) introduit une négation partielle. « Sauf ceux de mon enfance » peut être interprété comme une négation restrictive (= « il n'y a que les étés de mon enfance qui commémorent... »). Ici, la préposition « **sauf** » **marque l'exception**. Elle a pour synonymes « hormis », « excepté ».

**Question :**

- **Etudiez la négation** : « elle n'a pas pour autant eu l'intention de nous mettre en ce monde comme un champ clos » (La Boétie)
- **Réponse** : il s'agit d'une **négation totale** (« ne... pas... ») car la totalité de l'action est niée par l'utilisation de l'adverbe de négation « ne », élidé en « n' » et antéposé au verbe + « pas » postposé. « **Champ clos** » : **négation lexicale**. L'adjectif « clos » est l'anonyme de « ouvert ».

**Question :**

- « **La tempête a béni mes éveils maritimes** » : transformez cette phrase en **négation restrictive** ; en **négation totale** ; en **négation partielle**.
- **Réponse** :
  - Négation restrictive : « « La tempête **n'a béni que** mes éveils maritimes. »
  - Négation totale : « « La tempête **n'a pas** béni mes éveils maritimes. »
  - Négation partielle : « La tempête **n'a jamais** béni mes éveils maritimes. »